

infos pratiques

Commémoration de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale

Au Monument aux Morts, le
JEUDI 11 NOVEMBRE
à 11h30

En raison du confinement et des mesures sanitaires en vigueur, la cérémonie se déroulera en comité restreint dans le respect des distanciations et du port du masque.

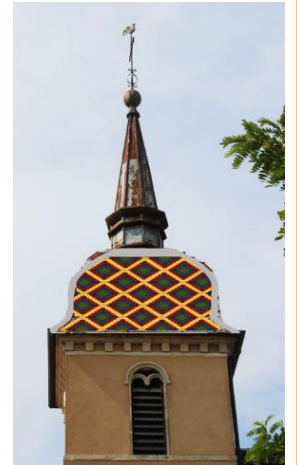
AFFOUAGES

Les inscriptions sont prises en mairie jusqu'au **06 décembre inclus**. Se munir d'une **attestation d'assurance** au nom de l'affouagiste. Le tirage au sort sera effectué sur convocation en présence des affouagistes si les conditions épidémiologiques le permettent, ou sous contrôle des garants des bois.

TRAVAUX SUR LES TOITURES DE L'ÉGLISE

A la suite de la Commission d'Appel d'offres, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le choix des tuiles vernissées qui composeront le motif à losanges d'origine.

La simulation ci-contre permet d'avoir un aperçu de ce que sera notre clocher dans un avenir proche. Le Comité de Pilotage prend désormais le relais pour les réunions de chantier et le suivi des travaux. Ce CoPil est composé du Maire, de Michael Daguët (1^{er} Adjoint aux Travaux) Guy Ménestret (1^{er} Conseiller Délégué et membre de la commission Travaux), Philippe Morel (Maître d'œuvre) et du représentant de l'entreprise (Xavier Cornué pour le lot 1 et Mathieu Frotey pour le lot 2)



Les Moyens d'Information et de Communication de la Commune s'enrichissent !

Communiquer et informer : le devoir de toute mairie ! Nous souhaitons donc logiquement développer un maximum d'outils pour nous permettre de communiquer avec nos concitoyens et de les informer efficacement et rapidement. Les différentes fonctionnalités de ces outils permettent non seulement de centraliser toutes les informations pratiques de notre commune (n° utiles, n° d'urgence, travaux en cours ou à venir, perturbations à prévoir...), mais aussi de promouvoir son dynamisme en communiquant autour de l'ouverture de nouveaux équipements ou services et les activités de nos associations locales. Ainsi, aux moyens déjà mis en œuvre : *Les contacts directs par téléphone (03.84.64.84.66) ou via le secrétariat de mairie ; Les diffusions envoyées à partir de mairieancier@wanadoo.fr sur les 150 adresses emails de nos concitoyens ayant communiqué leurs coordonnées en mairie ; Les bulletins municipaux « Mairie Info » distribués dans les boîtes aux lettres ; Le site Web www.ancier.fr permettant l'accès aux informations et documents dématérialisés ;* Viennent s'ajouter deux nouveautés qui vous permettent d'être informés mais aussi de partager nos informations :

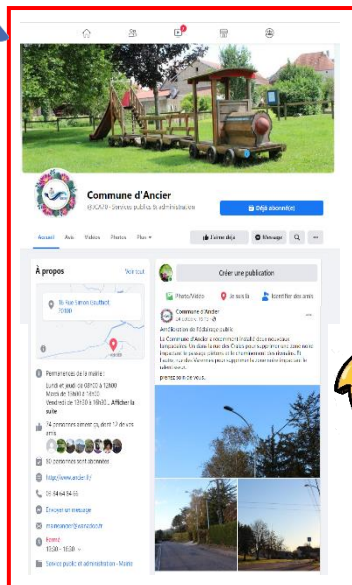
Grâce à ces outils, recevez instantanément les informations essentielles qui vont vous simplifier la vie.

LE SITE FACEBOOK

Pour accéder :

- allez sur FACEBOOK
 - tapez « Commune d'Ancier »
 - vous arrivez sur la page :
- il ne vous reste plus qu'à lire, aimer, commenter, partager...

Si vous souhaitez une initiation à ces nouveaux médias, la commission « Communication » vous propose deux permanences en Mairie les 23 et 25 Novembre de 16h30 à 17h30 : Merci de réserver auprès du secrétariat de Mairie la permanence de votre choix. (Autres dates possibles en cas de besoin)



...et PANNEAUPOCKET

Pour accéder sur votre ordinateur :

- allez sur GOOGLE
 - tapez «www.panneaupocket.com»
 - choisissez «accéder sur ordinateur»
 - tapez « Ancier » et vous avez accès aux infos de la commune
- Pour accéder sur votre smartphone :
- téléchargez l'application « PanneauPocket »

La fonctionnalité « notifications instantanées » générant des messages d'alerte est un atout majeur de l'information essentielle que toute mairie doit à ses administrés en cas de problème (voies, urgence...)





ÉDITO : le point sur quelques projets d'actualité...

LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE GRAY : La C.C.V.G. a engagé une réflexion sur un « Projet de Territoire ». Cet outil apparaît comme une démarche qui permet de décliner les perspectives à moyen et long termes, les objectifs structurants, les actions et les ressources pour les atteindre. Mais surtout, c'est un outil qui s'adapte au profil de l'intercommunalité, à son rapport aux communes et ses relations avec les acteurs économiques. Pour la Commune d'Ancier, participer activement à réaliser ce projet de territoire permet aux élus de mieux se connaître et de définir des perspectives conjointes... **Le Projet de Territoire** porte donc sur les 48 communes que compte la CCVG, **avec un Pôle Urbain** composé de Gray, Arc-Les Gray, Gray-La-Ville, Ancier, Velet et Rigny.

PROJETS CONCERNANT LA PARCELLE ZD 26 SISE 2 RUE DES CHAILLES : L'acquisition de cette parcelle a fait l'objet d'une délibération par le conseil municipal d'Ancier pour la construction d'une **Maison d'Assistants Maternelles**. Mais cette parcelle ouvre des perspectives de réalisations pouvant s'inscrire dans le « **Projet de Territoire du Pôle Urbain** » de la CCVG tels qu'une **aire de co-voiturage** et un **espace de Télétravail** relevant de la compétence de la CCVG. C'est pourquoi cette parcelle sera finalement acquise par la CCVG qui sera le maître d'ouvrage de toutes les constructions projetées. La MAM relevant de la compétence de la commune, le Conseil Municipal d'Ancier devra délibérer pour en déléguer la maîtrise d'ouvrage à la CCVG qui rétrocédera ensuite le bâtiment à la commune pour mise en location.

PROJETS CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ SISE 14 RUE S.GAUTHIOT : L'acquisition de cette Propriété ouvre des perspectives de réalisations pouvant s'inscrire dans le « **Projet de Territoire du Pôle Urbain** » de la CCVG : La parcelle AC165 et la moitié des parcelles AB1 et AB2 seront affectées à l'accueil d'un **espace « Sport Santé »** relevant de la compétence de la CCVG et qui viendra compléter l'offre de loisirs déjà présente dans un large périmètre avec l'aire de jeux pour enfants, le terrain de pétanque et l'aire de pique-nique, le parking et la salle des fêtes. La partie supérieure des parcelles AB1 et AB2 supporte une construction de type habitation et dépendances ; la maison d'habitation constituera une offre de gîte pour les randonneurs située sur le Chemin de Compostelle dans l'attente d'une réhabilitation plus complète en vue de logements communaux ou autres selon opportunités ; La commune étant propriétaire du foncier bâti environnant (la mairie et le logement communal, l'église, deux logements communaux au N°15, la salle des fêtes), les dépendances pourraient répondre au besoin d'aménagement d'une chaufferie bois centralisée pour l'ensemble de ces bâtiments dans le cadre de la transition énergétique également portée par le Projet de Territoire.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE – CLOCHER ET NEF : Le Cahier des charges a été finalisé et publié dans le cadre d'un Appel d'Offres. Pour le Lot 1 : Charpentes- couvertures-zingueries et le Lot 2 : Paratonnerre. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie. La consultation des entreprises est terminée. Le Lot 1 est attribué à l'entreprise Cornué Toitures et le Lot 2 est attribué à l'entreprise Frotey Jean-Marie. Le Marché Public est clos. Le choix des tuiles est finalisé avec l'Ingénieur du Patrimoine afin de restituer ses motifs et ses couleurs d'origine à notre clocher typiquement comtois qui date de 1746. Les délais d'approvisionnement en tuiles étant estimés à 5 mois, les travaux débiteront sous peu avec le renforcement de la structure de soutien du clocher afin de sécuriser l'ouvrage fragilisé par les infiltrations d'eaux pluviales. Il est rappelé que la subvention de la Région Bourgogne-Franche-Comté sera proportionnelle aux dons reçus dans le cadre la souscription publique.

Au 03/11/2021 : la Fondation du Patrimoine a enregistré 5 420 € pour 34 donateurs.

MAIRIE - 13 Rue Simon Gauthiot - 70100 ANCIER



03.84.64.84.66



mairieancier@wanadoo.fr



Lundi : 8h / 12h – Mardi : 13h30 / 18h30

Jeudi : 8h / 12h – Vendredi : 13h30 / 16h30